

À propos du système mondial de hotline Daiichi Sankyo

Rapports - Général

Rapports sur la sécurité et la confidentialité

Conseils et bonnes pratiques

À propos du système mondial de hotline Daiichi Sankyo

Qu'est-ce que le système mondial de hotline Daiichi Sankyo?

Le Daiichi Sankyo Global Hotline System est un outil de reporting complet et confidentiel créé par le fournisseur de Daiichi Sankyo, NAVEX Global, pour aider la direction et les employés à travailler ensemble pour lutter contre la fraude, les abus et autres fautes sur le lieu de travail, tout en cultivant un environnement de travail positif.

Pourquoi Daiichi Sankyo a-t-il besoin d'un système comme le Global Hotline System?

- Nous croyons que nos employés sont notre atout le plus important. En créant des canaux de communication ouverts, nous pouvons promouvoir un environnement de travail positif et maximiser la productivité.
- Un outil de signalement anonyme est considéré comme une pratique commerciale nécessaire et exemplaire dans le cadre de divers régimes réglementaires et directives à travers le monde.
- Un système de rapports efficace augmentera nos autres efforts pour favoriser une culture de responsabilité, d'intégrité et de prise de décision éthique.

Pourquoi Daiichi Sankyo a-t-il conclu un contrat avec NAVEX Global pour signaler les problèmes?

Daiichi Sankyo a conclu un contrat avec NAVEX Global pour fournir des systèmes téléphoniques et Web indépendants, sécurisés et confidentiels permettant à quiconque (y compris les employés, agents, clients et tiers) de signaler toute conduite connue ou présumée en violation de la loi applicable, règlements ou politiques et procédures de Daiichi Sankyo.

En plus de fournir un service 24 heures sur 24, NAVEX Global propose des services de traduction qui permettent de rédiger des rapports téléphoniques et Web dans des dizaines de langues.

Quel est le rôle de NAVEX Global?

Les principales responsabilités de NAVEX Global sont les suivantes:

- Fournir des options confidentielles par téléphone et en ligne pour signaler tout comportement connu ou présumé en violation des lois et réglementations applicables, ou des politiques et procédures de Daiichi Sankyo.
- Fournir des services de traduction qui permettent de rédiger des rapports téléphoniques et Web dans des dizaines de langues.
- Transmettre les informations sur les rapports à l'affilié de Daiichi Sankyo concerné par le contenu du rapport pour permettre une enquête appropriée.
- Protéger l'identité et servir d'intermédiaire à toute personne qui souhaite faire un signalement anonyme.
- Relayer les questions et réponses de suivi aux rapporteurs anonymes et fournir des informations sur la résolution de l'affaire.

Il n'appartient pas à NAVEX Global de prendre des mesures pour traiter les signalements d'inconduite ou d'autres préoccupations, mais uniquement de transmettre le rapport à l'affilié Daiichi Sankyo concerné.

Comment Daiichi Sankyo enquête-t-il sur les préoccupations?

NAVEX Global avise l'affilié Daiichi Sankyo concerné lorsqu'un rapport est soumis. L'affilié de Daiichi Sankyo concerné commence alors une enquête, en utilisant des ressources internes ou externes indépendantes dotées d'une expertise dans la conduite d'enquêtes.

Les informations contenues dans votre rapport sont partagées avec les membres appropriés de l'équipe d'enquête, et le problème fait l'objet d'une enquête rapide et discrète. Vous pouvez suivre le statut de l'enquête sur le site Web du Daiichi Sankyo Hotline System ou parler à un spécialiste du centre d'appels NAVEX Global.

Rapports - Général

Puis-je signaler en utilisant Internet ou le téléphone?

Oui. Avec le Global Hotline System, vous pouvez déposer un rapport confidentiel et anonyme via le téléphone ou Internet.

Si vous souhaitez signaler une conduite connue ou considérée comme contraire à la loi, aux règlements applicables ou aux politiques et procédures de Daiichi Sankyo, vous pouvez remplir un rapport sur ce site Web. Vous pouvez également parler à un spécialiste du centre d'appels de NAVEX Global. Vous aurez la possibilité de rester anonyme.

Les numéros de téléphone mondiaux du Global Hotline System varient selon les pays et sont disponibles 24 heures sur 24. Dans tous les pays, vous pouvez composer ces numéros de téléphone sans frais pour vous.

Dans la plupart des cas, les lignes téléphoniques recevront initialement une réponse en anglais. En indiquant votre langue préférée, l'opérateur en direct qui répondra à votre appel amènera un interprète en ligne si vous préférez signaler votre inquiétude dans une langue autre que l'anglais. Un interprète peut prendre quelques minutes pour se joindre à l'appel, alors soyez patient et ne raccrochez pas.

Si le numéro de téléphone ne fonctionne pas ou si un interprète n'est pas disponible dans votre langue locale, veuillez faire votre rapport en ligne via le site Web.

Quel type de situation dois-je signaler?

Le système mondial de hotline Daiichi Sankyo est conçu pour que les employés, agents, clients ou tiers signalent toute violation des lois, réglementations applicables, des politiques et procédures de Daiichi Sankyo ou d'autres préoccupations que vous pourriez avoir.

Si je constate une violation ou une violation présumée, ne devrais-je pas simplement le signaler à mon responsable, à la sécurité ou aux ressources humaines et les laisser s'en occuper?

Lorsque vous observez un comportement qui, selon vous, enfreint la loi ou la réglementation en vigueur ou nos politiques et procédures de Daiichi Sankyo, nous attendons de vous que vous le signaliez. Idéalement, vous devriez faire part de vos préoccupations à votre supérieur hiérarchique direct ou à un autre membre de notre équipe de direction. Nous reconnaissons cependant qu'il peut y avoir des circonstances dans lesquelles vous n'êtes pas à l'aise pour signaler le problème de cette manière. C'est pour de telles circonstances que nous mettons à votre disposition le système mondial de hotline Daiichi Sankyo. Nous préférons que vous signaliez (de manière anonyme si vous le souhaitez) que de garder les informations pour vous.

Pourquoi devrais-je signaler ce que je sais? Qu'est-ce qu'il y a pour moi?

Nous avons tous le droit de travailler dans un environnement positif et avec ce droit vient la responsabilité d'agir de manière éthique et de faire savoir aux personnes appropriées si quelqu'un n'agit pas de manière appropriée. En travaillant ensemble, nous pouvons maintenir un environnement sain et productif. La faute professionnelle peut menacer les moyens de subsistance de toute une entreprise.

La direction veut-elle vraiment que je fasse rapport?

Nous le faisons certainement. En fait, nous avons besoin de votre rapport. Vous savez ce qui se passe à Daiichi Sankyo - à la fois bon et mauvais. Vous pouvez avoir une connaissance initiale d'une activité qui peut être source de préoccupation. Vos rapports peuvent minimiser l'impact négatif potentiel sur l'entreprise et nos employés. En outre, offrir une contribution positive peut aider à identifier les problèmes susceptibles d'améliorer la culture et la performance de l'entreprise.

Où vont ces rapports? Qui peut y accéder?

Les rapports sont saisis directement sur le serveur sécurisé de NAVEX Global pour éviter toute éventuelle faille de sécurité. Le système mondial de hotline Daiichi Sankyo rend les rapports soumis uniquement disponibles aux personnes spécifiquement désignées au sein de l'affilié Daiichi Sankyo concerné qui sont chargées d'évaluer et d'enquêter sur les allégations contenues dans le rapport, par exemple les membres des départements Conformité ou Juridique. Chacun de ces destinataires de rapports a suivi une formation pour conserver ces rapports dans la plus grande confidentialité.

Ce système n'est-il pas juste un exemple que quelqu'un me surveille ?

Non. Ce système ne vous surveille pas. Il vous donne plutôt la possibilité de signaler une éventuelle inconduite que vous avez observée, ou de demander des conseils sur les dilemmes éthiques, de faire des suggestions positives ou de communiquer une préoccupation. De cette manière, vous faites votre part pour vous assurer que Daiichi Sankyo maintient son engagement en faveur d'un lieu de travail sûr, sécurisé et éthique.

Une communication efficace est essentielle dans le lieu de travail d'aujourd'hui et c'est un excellent outil pour améliorer cette communication. Nous avons soigneusement choisi le Daiichi Sankyo Global Hotline System comme outil de reporting pour répondre à nos obligations de conformité tout en maintenant un environnement de reporting positif.

Rapports sur la sécurité et la confidentialité

Je crois comprendre que tout rapport que j'envoie à partir d'un ordinateur d'entreprise génère un journal de serveur qui affiche chaque site Web auquel mon PC se connecte, et ce journal ne m'identifiera-t-il pas en tant que créateur du rapport?

Le Daiichi Sankyo Global Hotline System ne génère ni ne maintient aucun journal de connexion interne avec des adresses IP, donc aucune information reliant votre PC au Daiichi Sankyo Global Hotline System n'est disponible. En fait, NAVEX Global s'engage contractuellement à ne pas rechercher l'identité du rapporteur avec cet outil de reporting. NAVEX Global ne trace pas les appels téléphoniques et n'utilise pas l'identification de l'appelant. Les rapports de sites Web passent par un portail Internet sécurisé, qui ne trace ni n'affiche les noms d'écran des utilisateurs. De plus, NAVEX Global ne génère ni ne tient à jour des journaux de connexion internes contenant des adresses IP (Internet Protocol).

Aucune information ne relie votre ordinateur à NAVEX Global si vous choisissez de faire un rapport en ligne.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise de faire un rapport sur votre PC de travail, vous avez la possibilité d'utiliser un PC en dehors de notre environnement de travail (comme celui situé dans un cybercafé, chez un ami, etc.) via le Daiichi Sankyo Global Hotline System sécurisé site Internet.

Puis-je déposer un rapport de chez moi tout en restant anonyme?

Un rapport de la maison, de l'ordinateur d'un voisin ou de tout autre portail Internet restera sécurisé et anonyme. Un portail Internet n'identifie jamais un visiteur par son nom d'écran et le Daiichi Sankyo Global Hotline System supprime les adresses Internet afin que l'anonymat soit totalement maintenu. De plus, NAVEX Global s'engage contractuellement à ne pas rechercher l'identité d'un rapporteur avec cet outil de reporting.

Je crains que les informations que je fournis via le système mondial de hotline Daiichi Sankyo révèlent finalement mon identité. Comment pouvez-vous m'assurer que cela n'arrivera pas?

Le système mondial de hotline Daiichi Sankyo est conçu pour protéger votre anonymat. Cependant, si vous souhaitez conserver l'anonymat, vous devez, en tant que déclarant, vous assurer que le corps du rapport ne révèle pas votre identité par accident. Par exemple, "De mon cube à côté de Jan Smith ..." ou "Dans mes 33 ans ...". N'oubliez pas de fournir des détails qui vous identifient spécifiquement. Cependant, lorsque vous signalez de manière anonyme, nous vous demandons de fournir suffisamment de détails sur l'incident afin qu'il puisse faire l'objet d'une enquête appropriée.

La ligne d'assistance téléphonique sans frais est-elle également confidentielle et anonyme?

Oui. Il vous sera demandé de fournir les mêmes informations que celles que vous fourniriez dans un rapport sur Internet. Un enquêteur dans votre langue préférée saisira vos réponses dans le système mondial de hotline Daiichi Sankyo. Ces rapports ont les mêmes mesures de sécurité et de confidentialité qui leur ont été appliquées lors de la livraison. À la fin de votre soumission par téléphone ou en ligne, vous recevrez un nom d'utilisateur unique et vous serez invité à choisir un mot de passe. Veuillez conserver votre nom d'utilisateur et votre mot de passe uniques pour suivre les progrès ou fournir des informations supplémentaires, si nécessaire. Ce processus permet également aux enquêteurs de poser des questions de suivi à ceux qui souhaitent garder l'anonymat.

Dois-je m'identifier ou que faire si je veux être identifié avec mon rapport?

Il y a une section dans le rapport pour vous identifier, si vous le souhaitez. Si elle est fournie, votre identité sera gardée confidentielle et révélée uniquement aux personnes en charge de l'enquête, à moins que vous ne soumettiez sciemment un faux rapport. Aucune tentative ne sera faite pour déterminer votre identité par des moyens électroniques. Cependant, fournir vos coordonnées peut aider à accélérer l'enquête.

Daiichi Sankyo s'efforce de préserver l'anonymat et la confidentialité des personnes qui soumettent des rapports via le système mondial de hotline Daiichi Sankyo. Cependant, certaines identités peuvent devenir apparentes au cours d'une enquête. En cas d'enquête gouvernementale sur votre plainte ou conformément aux règles de procédure judiciaire, nous pouvons être tenus de divulguer votre identité.

Conseils et bonnes pratiques

Je connais certaines personnes impliquées dans une conduite contraire à l'éthique, mais cela ne m'affecte pas. Pourquoi devrais-je prendre la peine de le signaler?

Daiichi Sankyo choisit de promouvoir un comportement éthique. Toute conduite contraire à l'éthique, à quelque niveau que ce soit, nuit en fin de compte à l'entreprise et à tous les employés, y compris vous. Il suffit de considérer ce qui s'est passé lors de récents scandales d'entreprise pour voir les effets désastreux qu'un manquement apparemment inoffensif à l'éthique peut avoir sur

une entreprise par ailleurs saine. Donc, si vous avez connaissance d'incidents d'inconduite ou de violation de l'éthique, considérez qu'il est de votre devoir envers vous-même et vos collègues de le signaler.

De plus, Daiichi Sankyo attend de ses employés qu'ils signalent les violations de la politique de l'entreprise, de la loi applicable ou de toute autre faute lorsqu'ils en ont connaissance. Si une enquête révèle qu'un employé était au courant d'une faute mais a choisi de ne pas la signaler, cet employé peut également faire l'objet de mesures disciplinaires conformément à la législation locale applicable.

Je ne sais pas si ce que j'ai observé ou entendu est une violation de la loi applicable ou de la politique de l'entreprise, ou implique une conduite contraire à l'éthique, mais cela ne me semble tout simplement pas juste. Que devrais-je faire?

Déposez un rapport. Conformément à notre philosophie d'entreprise Daiichi Sankyo, notre politique est de nous conformer pleinement aux lois et réglementations de nos pays d'opération. Le système mondial d'assistance téléphonique Daiichi Sankyo peut vous aider à préparer et à classer votre rapport afin qu'il soit correctement compris. Nous préférons que vous signaliez une situation qui s'avère inoffensive plutôt que de laisser un éventuel comportement contraire à l'éthique ne pas être contrôlé parce que vous n'en étiez pas sûr. Tant que vous avez soulevé une préoccupation de bonne foi, vous ne serez pas soumis à des mesures disciplinaires, ne subirez aucune forme de représailles, de victimisation ou de préjudice du fait de vos actions, même si l'enquête révèle que vos allégations ne sont pas prouvées. Daiichi Sankyo ne tolérera pas les menaces ou les actes de représailles contre des personnes qui, de bonne foi, fournissent des informations en rapport avec des rapports d'inconduite réelle ou potentielle.

Que faire si je fais l'objet de représailles pour avoir signalé une faute ou un comportement contraire à l'éthique?

Daiichi Sankyo ne tolérera pas les menaces ou les actes de représailles contre des personnes qui, de bonne foi, fournissent des informations en rapport avec des rapports d'inconduite réelle ou potentielle. Des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au licenciement immédiat, seront prises contre tout employé qui prend des mesures de représailles contre d'autres qui signalent de telles violations.

Vous pensez avoir subi des représailles? Les employés doivent contacter et parler avec un représentant local des ressources humaines. Les non-employés et ceux qui souhaitent rester anonymes doivent utiliser l'option de rapport du système Daiichi Sankyo Hotline.

Et si mon patron ou d'autres managers sont impliqués dans une infraction? Ne recevront-ils pas le rapport et ne commenceront-ils pas à dissimuler?

Non. Le système mondial de hotline Daiichi Sankyo et la distribution des rapports sont conçus pour que les parties impliquées ne soient pas notifiées ou autorisées à accéder aux rapports dans lesquels elles ont été nommées. L'accès est accordé uniquement aux personnes spécifiquement désignées dans chaque affilié de Daiichi Sankyo qui sont responsables de l'évaluation et de l'enquête sur les rapports relatifs à cet affilié. L'enquête sera menée de manière confidentielle.

Que faire si je me souviens de quelque chose d'important à propos de l'incident après avoir déposé le rapport? Ou que se passe-t-il si l'entreprise a d'autres questions à me poser concernant mon rapport?

Lorsque vous déposez un rapport sur le site Web du système Daiichi Sankyo Global Hotline ou via le centre d'appels, vous recevez un nom d'utilisateur unique et vous êtes invité à choisir un mot de passe. Vous pouvez retourner à nouveau au système mondial de hotline Daiichi Sankyo par Internet ou par téléphone et accéder au rapport d'origine pour ajouter plus de détails ou répondre aux questions posées par un représentant de l'entreprise et ajouter des informations supplémentaires qui aideront à résoudre les problèmes en suspens. Nous vous suggérons fortement de revenir sur le site dans le délai spécifié pour répondre aux questions de l'entreprise. Vous et l'entreprise êtes maintenant entrés dans un «dialogue anonyme», où les situations sont non seulement identifiées, mais peuvent également être résolues, quelle que soit leur complexité.

Ces suivis des rapports sont-ils aussi sécurisés que le premier?

Toutes les correspondances du système Daiichi Sankyo Global Hotline sont gardées dans la même stricte confidentialité que le rapport initial, se poursuivant sous le couvert de l'anonymat.

Puis-je quand même déposer un rapport si je n'ai pas accès à Internet?

Vous pouvez déposer un rapport auprès du Daiichi Sankyo Global Hotline System à partir de n'importe quel ordinateur pouvant accéder à Internet. Vous pouvez déposer de la maison. De nombreux lieux publics, y compris la bibliothèque publique, disposent d'ordinateurs Internet. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur ou si vous ne vous sentez pas à l'aise d'utiliser un ordinateur, vous pouvez appeler la hotline sans frais spécifique à votre emplacement, disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an et soumettre votre rapport en parlant avec un enquêteur dans la langue que vous avez choisie.

Comment puis-je suivre les progrès de mon rapport ou de ma question?

À la fin de votre soumission par téléphone ou en ligne, vous recevrez un nom d'utilisateur unique et vous serez invité à choisir un mot de passe. Il vous sera demandé de rappeler ou de visiter le site Web du système Daiichi Sankyo Hotline 7 à 10 jours ouvrables après votre rapport initial. À ce moment-là, vous pouvez suivre les progrès de votre rapport ou question et savoir si des informations supplémentaires sont nécessaires de votre part pour répondre à votre préoccupation.

Que dois-je faire si je perds mon nom d'utilisateur et / ou mon mot de passe uniques?

En raison du niveau élevé de confidentialité qui est maintenu pour les rapports, vous devrez déposer un nouveau rapport si vous perdez votre nom d'utilisateur et / ou votre mot de passe uniques. Vous pouvez mentionner dans le nouveau rapport que cette question se rapporte à un rapport soumis précédemment.